

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSAUDIOVISUEL-2026-06-036

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Métiers de l'audiovisuel
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2016 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Métiers de l'audiovisuel ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Métiers de l'audiovisuel :

Président : Monsieur David-Paul ESPRIMONT, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Xavier LABOUZE ;

Enseignants : Mesdames Judith BERNARD, Hélène DISTEFANO, Sophie DUBIA et Messieurs Bruno BLANCHARD, Stéphane GAUTIER, Stéphane GOUJON, Arthur HENCK, Davy LAILLE, Douglas LEMENU, Ismael MAKDOUD, Antoine MOCQUET, Gnamou RANAIVOSON, Ghislain THOMASSET ;

Professionnels : Mesdames Camille DIDELET, Audrey JOMAND, Adelle PHILIPPON, Lucie TREFFLE et Messieurs Loïc ALBERT, Ludovic DUHEZ, Tristan FARGIER, Charles Henri GEORGET, François HELLER, Bertrand JEZEQUIEL BRIEND, Benjamin MATHIEU, Sacha MERLIER, Louis TONNELIER.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026

Aurore COLLET
